

 	<h1 style="color: purple;">CLUB AERONAUTIQUE DE SAINT ANDRE DE L'EURE</h1>		Formation Pilote Privé Formation Vol de nuit <small>Association loi 1901 créée le 7 février 1960 Agréée par le Ministère des Travaux Publics et des Transports le 22 mars 1963</small>
	Président : Alain LEMEUNIER		<h2>COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE</h2>
	Vice-Président :		
	Secrétaire Général : Denis ROTTIER Secrétaire Adjoint : Didier PICACHE		
	Trésorier : Dominique MALLARD Trésorier Adjoint : Patrick GRIMAU		
Chef-Pilote : Bernadette CARIOU			

Date : le dimanche 1 mars 2020
Lieu : Aéro-club

Ordre du jour

1. Message de bienvenue du Président.
2. Présentation du rapport moral et vote d'approbation (Alain LEMEUNIER).
3. Présentation de l'état des recettes et dépenses (Dominique MALLARD).
4. Rapport du vérificateur des comptes (Julio AMARAL).
5. Vote d'approbation des comptes
6. Nomination du vérificateur comptable.
7. Le mot du chef-pilote (Bernadette CARIOU).
8. Vote pour le renouvellement des membres sortants du conseil d'administration : 3 sortants, entre 0 et 13 sièges à pourvoir.
9. Questions diverses.
Résultat du vote (Denis ROTTIER).

1 ACCUEIL

Avec 50 membres présents ou représentés sur 105, le quorum de 25% est atteint. L'Assemblée Générale peut valablement délibérer. Elle commence à 10h07.

Alain LEMEUNIER, Président du CASA, remercie l'assemblée pour sa présence nombreuse ainsi que les invités qui nous font l'amitié d'être parmi nous, notamment notre députée Madame Gipson, Madame Oger, conseillère départementale ainsi que messieurs Albenque, maire des Authieux et Cisse, maire de Coudres et les représentants de L' AUPAAL et du club ULM.

Alain Lemeunier rappelle qu'en raison du dramatique accident de F-GZSA les festivités qui suivent traditionnellement l' AG sont annulées. Il indique que deux enquêtes ont été ouvertes par la gendarmerie de l'air et par le BEA. Nous sommes tous tenus à une obligation de réserve pendant ces enquêtes. De plus il convient de ne pas prêter foi aux informations souvent fantaisistes qui circulent.

A l'invitation d' Alain, l'assemblée se lève et observe une minute de silence en mémoire de Sylvain ROUSSEL, avec une pensée pour ses proches.

2 RAPPORT MORAL 2019

Alain LEMEUNIER présente le rapport moral (cf annexe) et mentionne notamment :

- L'accident de SA, bien qu'intervenu en 2020, doit être mentionné dans le rapport car il s'est produit avant l' AG.
- Le Bilan d'activité 2019 est très bon, notamment en terme d'heures de vol et de nombre de brevets obtenus.
- Les pilotes qui n'ont pas volé depuis plus de deux mois doivent prendre contact avec un instructeur qui déterminera si un vol en double commande est nécessaire ou pas.

Le rapport moral est soumis au vote des membres de l'AG et approuvé à l'unanimité.

3. ETAT DES RECETTES ET DEPENSES 2019

Dominique MALLARD présente le rapport financier 2019 (cf annexe).

Il précise, entre autres, que :

- Le rappel en fin d'année de la nécessité d'être à jour de cotisation 2020 pour pouvoir voler à amené un surcroît de recettes de cotisations en décembre.
- Il est prévu que KN soit remis à neuf en septembre par Loire Aviation. Alain précise que c'est le choix que nous avons fait pour le renouvellement de la flotte et qu'à l'issue de cette opération les trois DR42 auront été remis en état.

En réponse aux questions, Alain précise que :

- L'entretien de KN inclura la 2000 h / 6 ans. Si cela apparaissait nécessaire lors du désentoilage des pièces structurales en bois seraient remplacées.
- SA était assuré à hauteur de 110 K€. Cela ne sera pas suffisant pour son remplacement qui sera sans doute compliqué car appareil très rare sur le marché.

4. RAPPORT DU VERIFICATEUR DES COMPTES

Julio AMARAL, expert comptable, a effectué une mission de contrôle des comptes 2019 du CASA. Son rapport figure en annexe. Il conclut:

«Sur la base de mon examen, je n'ai pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause l'état regroupant l'ensemble des recettes et des dépenses du Club Aéronautique de Saint André qui concerne les opérations du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.»

5. VOTE D'APPROBATION DES COMPTES

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

6. NOMINATION DU VERIFICATEUR COMPTABLE

Julio AMARAL accepte d'être vérificateur aux comptes pour l'année 2020.

A l'unanimité (Julio s'abstenant), les membres de l'AG lui renouvellent leur confiance et le remercient pour son travail.

7. LE MOT DU CHEF PILOTE

Jean Dubois donne lecture d'un message de Bernadette :

Bonjour à tous,

Je suis désolée de ne pas être parmi vous aujourd'hui mais je n'ai pas pu me libérer, problème de planning avec la fin des vacances scolaires.

Je voudrais commencer par une pensée pour Sylvain disparu récemment dans un tragique accident aérien avec SA...

Il était membre du club depuis 1995, pourtant peu de gens ici le connaissaient, tellement il était discret et parlait peu...

J'ai commencé sa formation BB en 1995 alors que j'étais au CASA en tant qu'élève instructeur et lorsque je suis revenue en tant qu'instructeur en 2000, il volait toujours avec une licence de base et m'a demandé d'assurer sa formation PPL ...

C'est bien sûr avec une très vive émotion que nous avons appris sa disparition le 18 février...

Le club doit malgré tout continuer...

En 2019, la DC représente 47% de l'activité globale avec une progression de 16% par rapport à 2018.

Malgré un manque d'instructeurs, Jean, Jean-Claude, Antoine, José et moi-même faisons tout notre possible pour assurer la formation dans les meilleures conditions.

Nous accompagnons Jérémie PIAN de nos plus vifs encouragements ; mais aussi Alexis BENEUX et Jérôme DRAGUTIN, eux aussi très motivés et qui font tout leur possible pour atteindre les pré-requis.

Nous assistons peut-être à un regain de vocation tant attendu .

Je rappelle que Jean Dubois peut voler avec des élèves titulaires d'une licence BB en état de validité et les préparer au PPL ; il peut aussi accompagner des pilotes voulant faire des navigations un peu plus longues mais qui n'osent pas se lancer tout seuls, il peut assurer les prorogations SEP des pilotes qui ont fait 12h de vol dans les 12 derniers mois précédant la limite de validité...

Il peut ré-entraîner les pilotes qui souhaitent faire un vol avec instructeur après une période d'interruption.

A ce sujet, je me permets d'insister sur le fait que le CASA, contrairement à bien d'autres aéroclubs, a fait le choix depuis toujours de ne pas facturer la DC, ceci afin d'encourager les pilotes à revenir plus facilement vers un instructeur et ainsi améliorer la sécurité.

Nous souhaiterions aussi que les pilotes qui réservent des avions, notent en commentaire sur Openflyers leur destination.

Prorogations/ renouvellements SEP :

Les exigences pour les renouvellements de SEP sont en train de monter en puissance ; il faut justifier d'un réentraînement auprès de l'autorité, ce qui complique un peu les choses même administrativement. Pour ceux qui, approchant de la date de fin de validité, se rendent compte qu'ils n'auront pas atteint les 12h dans les 12 derniers mois, contactez un FE (Jean Claude Marquois, José Valmier ou moi-même) pour passer un test avant la date de fin de validité. Il vaut mieux rester dans le cadre d'une prorogation.

Devenir du BB et LAPL restreint

A partir du 8 avril 2020, le BB n'existera plus, il ne sera plus possible de voler avec une licence de base.

Il devient impératif de transformer son BB en LAPL restreint.

Normalement, j'ai envoyé la marche à suivre à tous les pilotes BB concernées. Si toutefois, j'ai oublié certains d'entre vous, n'hésitez pas à m'en faire part.

Un très récent communiqué de la FFA nous fait part de la création de l'ABL (autorisation de base LAPL), en remplacement du BB.

L'ABL n'est pas une licence aéronautique, elle n'est pas signée par la DGAC, c'est juste une autorisation de vol solo sans supervision, et dans les mêmes limites que le BB, accordée par le responsable pédagogique. La dernière réunion entre la FFA et la DGAC, à ce sujet, a eu lieu le 18 février. L'arrêté doit passer en signature courant mars.

La formation initiale et les pré-requis sont les mêmes que pour le BB (4h de solo et 20 atterrissages solo), le théorique : PPL, LAPL ou BIA.

Je ne sais pas encore quelle sera la position du CASA face à l'ABL.

Visites médicales :

Je rappelle que M. Dupuis continue à assurer les visites médicales aéronautiques le vendredi après-midi à son ancien cabinet.

Numéro de téléphone pour prendre RDV : 02 32 32 95 27.

Il est rappelé en séance que l'indication de la destination dans Openflyers est une obligation imposée par le règlement intérieur, ceci pour permettre une bonne orientation en cas d'éventuelles recherches.

8. RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les trois membres sortants sont Bernadette CARIOU , Jean-Charles LESPAGNOL et Denis ROTTIER.

Denis ROTTIER ne se représente pas.

Philippe CHAUDET est candidat.

Alain LEMEUNIER demande si d'autres personnes souhaitent s'investir dans le Conseil d'Administration. Il n'y a pas de nouvelle candidature.

Denis rappelle les modalités du vote : Les membres ont la possibilité de rayer ou d'ajouter des noms sur les bulletins, mais aucun signe distinctif ne doit apparaître à peine de nullité. Conformément à l'article 9 des statuts, seront déclarés élus les candidats ayant obtenu la majorité absolue des membres composant l'assemblée. En l'occurrence, 50 membres sont présents ou représentés, La majorité absolue est donc fixée à 50/2, soit 26 voix.

9. QUESTIONS DIVERSES

Convention de gestion

La gestion aéronautique de l'aérodrome à été transférée au CASA. Cela permettra un meilleur contrôle notamment en matière de sécurité pour laquelle la mairie n'a pas toutes les connaissances techniques et réglementaires nécessaires. Certaines activités auraient pu s'avérer dangereuses et être néanmoins autorisées. Un cas récent d'activité non conforme, ni autorisée, a été transmis à la Gendarmerie des Transports Aérien de Deauville.

Piste en dur

Le projet est validé par la DGAC pour 770mx18m. L'intérêt pédagogique est multiple dans la formation : rigueur de tenue d'axe et découverte de la structure revêtue très présente aux alentours. Le revêtement est plus pratique en toutes saisons, notamment pour les avions récents (petites roues du train).

Le taxiway serait partiellement transformé pour un coût raisonnable. Les deux pistes ne seraient pas utilisées simultanément. Les collectivités locales seront recontactées sur ce projet.

Parc photovoltaïque

Prévu sur les anciennes pistes, il n'aurait pas d'incidence sur les activités. Les panneaux seraient surélevés pour que l'entreprise Sofrastock puisse ranger des véhicules dessous.

Zone Naturelle d'Intérêt Écologique et Faunistique

Des plantes rares, endémiques, poussent sur les anciennes pistes bétonnées. Le gibier et les insectes prolifèrent. Le classement de l'aérodrome interdit la zone au public. La situation est valorisante, à mettre en avant dans le projet de piste en dur.

Carte VAC

Elle est en cours de modification. Les tours de piste (avion et ULM) ainsi que les zones à éviter seront plus lisibles.

Portes du hangar

Les roulettes et les axes sont usés. L'entreprise Bernard a démonté une roulette, fait un devis de réparation et la réponse de la mairie de St André est attendue.

10. RESULTAT DU VOTE

Nombre de votants: 50 Abstention: 0

Les candidats ont obtenu : Bernadette CARIOU et Philippe CHAUDET 50 voix et Jean-Charles LESPAGNOL 49 voix.

Conformément à l'article 9 des statuts, ils sont déclarés élus.

Merci à eux d'avoir accepté de s'investir dans le fonctionnement du CASA.

La séance est levée à 11h55

Le Président

Alain LEMEUNIER

Le Secrétaire

Philippe CHAUDET

RAPPORT MORAL 2019

Comme vous le savez, un grave accident est survenu le mardi 18 février, qui a causé la disparition de Sylvain Roussel et la destruction de notre DR400/180 F-GZSA. Bien que ce douloureux évènement concerne l'année 2020, il doit être cité dans le rapport 2019 puisqu'il est survenu avant la tenue de l'Assemblée Générale.

ACTIVITE 2019

L'année 2019 a été très bonne à beaucoup de titres.

Voici quelques informations chiffrées qui confirment cette appréciation :

- le nombre d'adhérents est passé de 135 à 141, mais toujours peu de femmes (6 seulement),
- les heures de vol ont atteint 1950 en 2019 contre 1716 en 2018, meilleur score depuis plus de 10 ans,
- nos élèves ont obtenu 2 BB, 4 LAPL et 7 PPL, peut-être le plus haut taux de brevetés depuis la création du CASA,
- le taux de réussite au BIA des élèves du Lycée Dumézil de Vernon est de 100%...

Les facteurs de cette réussite sont multiples, mais je voudrais rendre hommage à nos instructeurs qui ont effectué 932 heures d'instruction, sans parler des heures de formation au sol, et à nos formateurs BIA qui ne ménagent pas leurs efforts pour préparer les élèves. Il faut évidemment aussi féliciter les élèves, principaux acteurs de ces succès.

Les voyages effectués ont également contribué à cette bonne activité, notamment, le voyage à Dubrovnik avec deux avions et cinq pilotes. Bravo aux organisateurs et aux pilotes qui y ont participé. Une soirée de présentation a été faite le 11 janvier 2020. Cette année, ils prévoient la Norvège. Je remercie particulièrement Franck et l'équipe des pilotes voyageurs pour ces initiatives. Pour les moins aventureux, de belles sorties sont également régulièrement effectuées en France, les îles étant des destinations prisées (Belle-Ile, Yeu, Ouessant, Oléron...).

Franck a sorti une pyramide des âges du CASA. Dominique en a profité pour répartir l'activité par tranche d'âge. On constate que le tiers des effectifs a moins de 30 ans et qu'ils ont fait aussi le tiers des heures de vol. Le reste des heures de vols se répartit assez régulièrement entre les différents âges.

LA FLOTTE

En 2019, outre les pannes habituelles qui font tout le sel de la gestion d'un aéroclub, nous avons apporté quelques améliorations : KR s'est refait une beauté. La sellerie a été remise à neuf et la peinture extérieure a été revue, notamment sur les bords d'attaque. En 2020, ce sera le tour de KN qui profitera d'un changement de moteur au printemps et d'une remise à neuf en septembre. Nous avons également fait installer des prises de type « allume cigare » sur les quatre DR400 et sur le DA20. Il ne s'agit pas d'inciter les pilotes à fumer à bord, ce qui reste strictement interdit, mais de pouvoir brancher une alimentation pour tablettes et smartphones. J'attire votre attention sur la puissance volontairement limitée disponible sur ces prises. On évite donc la cafetière et le chauffe biberon ! De même, le fait de pouvoir utiliser sans réserve les appareils de navigation portables ne dispense pas de continuer à préparer les vols très consciencieusement.

Je remercie Didier, Jean-Charles, Michel et les ateliers de Bernay et d'Alençon pour leur implication. Au 31 décembre 2019, l'atelier d'Alençon a fermé ses portes car M. Chevé a pris sa retraite. Désormais, c'est l'atelier de L'Aigle qui entretiendra RM.

Comme chaque année, je vous rappelle d'avoir à prendre soin du matériel ! Un bon petit lavage avant de rentrer les avions ne leur fera pas de mal ! Jean-Charles a fabriqué une lance pour nettoyer l'intérieur des carénages de roues sans avoir à ramper sous les avions. Profitez-en !

LES JPO 2019

Nous avons renoué avec les journées portes ouvertes après une année 2018 consacrée au meeting d'Evreux. Cette édition était plus modeste car nous avons souffert d'un manque de financement, la Communauté de Communes Evreux portes de Normandie ayant préféré apporter son soutien financier à l'opération L-Birds organisée par Iza et Arnaud Bazin à l'occasion de l'anniversaire du débarquement.

Nous avons quand même reçu environ 2000 visiteurs avec la présence de beaux avions et des désormais traditionnels camps de la deuxième guerre mondiale. A cette occasion, nous avons effectué une centaine de baptêmes de l'air.

Nous avons également apporté notre aide à l'organisation de la manifestation L-Birds les 7 et 8 juin avec un beau passage de la PAF au-dessus du CASA.

En 2020, nous n'avons pas programmé de grande manifestation afin de ne pas être trop répétitifs. Nous accueillerons probablement du public dans le cadre d'une opération portes ouvertes classique.

LA FORMATION

Je ne reviendrai pas sur les chiffres cités au début de ce rapport, mais il faut aussi rappeler l'aide importante qui nous a été apportée par Thomas qui n'a pas hésité à passer ses vacances d'été au CASA pour terminer les formations de nombreux élèves, leur permettant ainsi de passer leur brevet dans la foulée.

Depuis son retour dans le nord, nous souffrons d'un déficit d'instructeurs que nous espérons bien combler rapidement. Jérémie est en cours de formation et nous espérons qu'il soit opérationnel cet été. Alexis souhaite se lancer dans une procédure « liste 1 » par la FFA. Dans l'intervalle, Bernadette, Antoine, Jean, Jean-Claude et José font tout leur possible pour assurer les vols des élèves et les renouvellements de licences.

Le CASA est désormais DTO (acronyme pour Declared Training Organization en bon français...) ce qui nous offre l'énorme avantage de devoir faire une déclaration supplémentaire tous les ans. Comme rappelé l'an passé, il est important que tous les pilotes s'impliquent dans la recherche de la sécurité maximum. Je vous invite donc à vous rapprocher des instructeurs ou des dirigeants du CASA si vous constatez des manquements aux règles, des situations dangereuses ou si vous avez des idées susceptibles d'améliorer la sécurité. Je vous rappelle qu'il est indispensable de prendre contact avec un instructeur si vous reprenez le vol après une interruption de plus de deux mois.

Les conventions BIA passées avec le lycée Duménil de Vernon, le Collège de Bu et le Lycée Augustin Hébert d'Evreux sont renouvelées. Dans ces deux derniers établissements, les cours sont dispensés par des intervenants n'appartenant pas à l'équipe du CASA, mais les vols BIA sont assurés par nos soins.

LE CRA NORMANDIE EST EN FIN DE MONTEE INITIALE...

Les relations avec la FFA commencent à s'améliorer lentement, et ceci a un impact favorable sur les finances du CRA Normandie. Une ligne budgétaire de 10.000€ a été prévue pour les aides à la formation des jeunes élèves. Si elle était validée par l'AG, une aide de 500€ pourrait être attribuée aux jeunes en formation pour un brevet de pilote sous certaines conditions.

Un tour du CRA a été effectué en septembre avec une étape à Châteaubriant et une soirée à Quiberon. Un seul équipage du CASA y a participé. Le prochain aura lieu les 5 et 6 septembre 2020.

RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS AVEC LA MAIRIE DE SAINT-ANDRE

Nous avons signé de nouvelles conventions avec la Mairie de Saint-André de l'Eure. L'une concerne la mise à disposition des locaux, l'autre la gestion du terrain. Aux termes de la seconde, le CASA est clairement le gestionnaire de la partie aéronautique de l'aérodrome. C'est donc à nous de suivre toute cette activité, de vérifier le respect de la réglementation notamment sur le volet « usage restreint ». La carte VAC est en cours de modification par la DGAC afin d'intégrer ces nouveautés. Une ligne téléphonique dédiée a été mise en service : le 06 68 43 03 91.

Par ailleurs, nous allons retravailler avec M. le Maire de St André pour relancer le projet de piste en dur. Je remercie M. le Maire pour la qualité de notre collaboration qui, je l'espère finira par porter ses fruits !

CONCLUSION

A la fin de cette AG, vous allez voter pour le renouvellement des membres sortants du Conseil d'administration. A cette occasion, je remercie Denis, qui a décidé de ne pas se représenter, et qui a assuré avec une grande compétence le poste de Secrétaire pendant 6 ans. Rassurez-vous, il continuera à faire voler RM qui, sans lui, se serait senti abandonné !

Je remercie également tous les bénévoles qui font le CASA depuis de nombreuses années et sans qui notre association ne vivrait tout simplement pas !

Merci à tous et bons vols !

CASA : Comptes	recettes / dépenses	Rappel	Rappel	Rappel
31/12/19		déc-18	déc-17	déc-16
RECETTES				
Paiement heures de vol	210 716	175 318	165 023	190 819
Adhésion membres	26 794	23 558	22 090	20 725
Licences FFA	13 633	11 450	10 553	10 480
Subventions Club	1 559	-2 294	748	4 716
Bourses en HdV	4 676	14 450	10 720	7 270
Revente carburant	0	0	0	0
Divers	21 891	11 176	42 896	13 942
Total recettes	279 269	233 658	252 030	247 952
DEPENSES				
Adhésion FFA	-14 804	-11 885	-10 318	-11 371
Assurances	-18 241	-18 357	-17 924	-17 778
Carburant	-63 864	-73 137	-50 625	-53 277
Frais aéronautiques	-70 140	-55 339	-40 173	-67 702
Formation	0	0	0	0
Frais dépl DC + formation FI	-12 295	-5 686	-6 492	-5 998
Frais déplacement	-1 450	-1 150	-1 300	-1 150
Frais généraux (dt secrétariat)	-3 709	-3 543	-2 871	-4 039
Frais généraux : installations & locaux	-12 638	-12 092	-10 670	-10 032
Taxes atterrissage	0	0	0	0
Divers charges	-20 671	-9 917	-20 955	-9 438
Total dépenses	#####	-191 106	-161 328	-180 785
Excédent de l'exercice:	61 457	42 552	90 702	67 167

INVESTISSEMENTS MATERIEL

KN et LS : Moteur	-41 137	-80 954	-6 000	-18 045
Vente appareils	0	0	0	0
Résultat après investissement de l'exercice	20 320	-38 402	84 702	49 122
Trésorerie au 1 ^o janvier 2019	241 070			
Trésorerie à ce jour (CàV + livrets)	261 390			
Total crédeur heures pilotes au 1 ^o janvier	49 382			
Total crédeur heures pilotes à ce jour	46 641			

Détail frais aéronautiques

	Tot appareil	2019 Rappel 2018	Rappel 2017	Rappel 2016	Rappel 2015	Rappel 2014	Rappel 2013
ER	-795	-4 589	-2 310	-695	-4 744	-1 225	-111
LS	-1 476	-5 106	-987	-5 432	-415	0	-502
BE	-8 352	-82	-4 114	-25 237	-10 357	-50 248	-8 800
KN	-11 835	-10 039	-6 253	-5 064	-20 383	-29 471	-11 969
KR	-21 849	-8 967	-8 597	-11 922	-5 405	-57 282	-13 500
SA	-12 558	-14 607	-6 740	-5 196	-25 989	-16 874	-13 683
RM	-13 275	-11 950	-11 172	-14 156	-7 991	-17 538	-5 255
QT	0	0	0	0	0	-6 265	-2 520
DIV	0	0	0	0	0	-4 135	-3 332
TOTAL							
	-70 140	-55 340	-40 173	-67 702	-75 285	-183 038	-59 673

REMARQUES

Subventions au Club : L'aide du Département (jeunesse & sport) calculée sur le nombre d'heures effectuées par les instructeurs en double commande en 2018 (retard technique du Département) et en 2019

Bourses (reversées sur les comptes-pilote) : CRAN pour vols de mise en garde. Aucune dotation du CDAE lors de l'adhésion au CASA
FFA : 700 euros pour les vols initiation BIA

FFA : 3420 euros selon la progression des jeunes vers le PPL

Recettes diverses : Restitution erreur calcul indexation redevance locaux 2018

Sponsoring JPO : B Colin-TGE, Conceptwest, CE, cagnote leetchi, Total ; Fact diverses prises en charge par la commune

Frais kms bénévoles abandonnés au Club 9 k€ (contrepartie en charges diverses)

Assurance flotte : Toute la flotte est assurée pour la casse (hors jodels) pour des montants plus importants

Carburant : Variation du stock au 31/12 : - 4200 litres, soit -7400 euros

4 livraisons pour 31 000 litres à 1,79 €/l en moyenne

Maintenance KN : Parebrise 3,0 ke ; GPS 150XL 1,7 ke

Maintenance KR : GPS 150XL 1,7 ke ; Siège & moquette : 1,6 ke ; 2000h / 6 ans : 11,8 ke dont 9,7 de MO

Maintenance BE : Changement indicateur virage 1,1 ke, compte tours 0,9ke

Maintenance SA : prolongation moteur 100 h + tuyauterie réservoir d'aile + révision générale hélice (air services) 1316 €
2° prolongation moteur à 2200h ; 1000 h 3,9ke, installation VOR à aiguille (en stock)

Maintenance RM : visite 1000 h 6,3 ke (dont réfection sièges et moquette 0,7ke) ; soupape échappement 1,9 ke

Maintenance LS : contacteur à clé ; renouvellement certif nav OSAC

Maintenance ER : MO changement moteur

Frais déplacement double commande : Prise en charge des kms pour les instructeurs entièrement bénévoles (cf nb d'heures de DC)

et des heures de vol de J Pian dans le cadre de sa formation instructeur (3,9 k€)

Locaux : Redevance occupation à la commune : 5,8 k€, chauffage 2,2 k€

Petits équipements : Compresseur atelier

Charges diverses : dont 7,6 k€ de frais JPO, y/c 4,2 k€ pris en charge par la commune de St André (cf recettes diverses)

Investissements moteurs KN et LS : A monter sur les appareils.

Le solde des comptes-pilote constitue une dette du Club vis à vis de ses adhérents.

Investissement prévus en 2020 :

KN : Rénovation cellule, réseau électrique et tableau de bord : 100ke

Heures de vol au 31/12/19 :		Dont heures en doubles commandes	
SA	211		
BE	459	Bernadette :	327
KN	346	Jean	79
KR	412	Antoine	139
RM	195	J Claude	58
LS	115	Thomas	169
ER	212	Jose	76
	1 950		848

Sur 139 pilotes :

40 ont fait 60% des heures de vol du Club

62 ont fait moins de 10 heures

13 ont obtenu leur BB / PPL / LAPL avec 398 HdV

RAPPORT DU VERIFICATEUR SUR LE COMPTE D'EXPLOITATION

Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission de vérification qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019 sur le contrôle de l'état regroupant l'ensemble des recettes et des dépenses du Club Aéronautique de Saint André (CASA), tel qu'il est joint au présent rapport.

Ces comptes ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mes contrôles, d'exprimer ma conclusion sur ces comptes.

J'ai effectué cette mission en procédant à un examen limité, conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, de manière à vérifier que le compte de résultat ne comporte pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que j'ai estimées nécessaires.

Sur la base de mon examen, je n'ai pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause l'état regroupant l'ensemble des recettes et des dépenses du Club Aéronautique de Saint André qui concerne les opérations du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

Fait à Vernon, le 25 février 2020

Julio AMARAL

